

HISTOIRE THEME 4 - DYNAMIQUES ET RUPTURES DANS LES SOCIÉTÉS DES XVII^E ET XVIII^E SIECLES

QUESTION 1 - LA SOCIÉTÉ D'ORDRES EN FRANCE : MUTATIONS ET TENSIONS (5H)

Comparaison de deux œuvres : « *Repas paysan* » par Le maître aux béguins (vers 1650) à gauche, et « *Le gâteau des rois (repas paysan)* » par Jean-Baptiste Greuze (1774) à droite.



→ Observez et comparez ces deux toiles : quelles évolutions de la société française, du XVII^e au XVIII^e siècle, peut-on en déduire ? Quelles sont les limites d'une telle comparaison ?

REPRISE RAPIDE - Les 2 toiles illustrent des repas paysans. Leur comparaison semble mettre en avant **deux évolutions** : la **hausse sensible du niveau de vie** des paysans (le second repas apparaît plus « riche », et les membres de la famille sont mieux vêtus). Ainsi, surtout, qu'un **nouveau rapport à l'enfant**. Tandis que sur la première toile les parents semblent de désintéresser de leurs enfants, le second met en scène la complicité parents/enfants et insiste sur la tendresse des rapports filiaux.

LIMITE - Il s'agit de **deux scènes isolées**, qui ne sont en rien représentatives de la société française de l'époque. Ainsi le second repas correspond à une fête religieuse (l'épiphanie) : d'où les beaux costumes, les mets gourmands, etc. De plus, ces **tableaux sont mis en scène**, et « idéalisent » ou transforment nécessairement la réalité. Toutefois, comme l'a démontré l'historien anglais Hugh Cunningham en 2006 (*The invention of Childhood*), il est vrai que les relations parent-enfant deviennent plus familières et plus tendres à partir du milieu du XVIII^e siècle, dans toutes les couches de la société (même si les pratiques restent diverses, et l'étaient aussi auparavant).

PROBLÉMATIQUE - Quelles ont été les transformations de la société française, du XVII^e au XVIII^e siècle ? A quelles crispations et tensions ont-elles conduit ?

→ A l'époque moderne, la société est divisée en **trois ordres** hérités du Moyen-âge (c'est la **SOCIÉTÉ D'ORDRES**). Ces ordres étaient, dans les faits, très divers, et hiérarchisés.

ACTIVITE ECRITE : La société d'ordres (Activité numérique / Transformer un texte en schéma)

Transformez le texte ci-dessous en schéma de synthèse, à l'aide de l'outil www.autodraw.com (ou de l'outil de votre choix). Cette production devra être à la fois claire, et présenter des éléments précis. Une fois le schéma réalisé, déposez-le sur Pronote (« travaux à faire ») avant le vendredi 27 mars

A l'époque moderne, la société est divisée théoriquement en trois ordres, hiérarchisés du plus « digne » ou moins « digne ». Tout en haut, le roi. Puis le premier ordre, le clergé, pesant pour 1% de la population : on distingue le haut-clergé (évêques, etc.), réservé aux grands nobles, et le bas clergé (prêtres, etc.).

Le second ordre est la noblesse, composée par 2% des Français : la haute noblesse est la plus puissante (on y accède essentiellement par naissance). Viennent ensuite la « noblesse de robe », à laquelle peuvent accéder les riches bourgeois, par achat. Et la « petite noblesse ». Ces deux premiers ordres (clergé et noblesse) sont les plus privilégiés : ils ne payent que très peu d'impôts, par exemple.

Enfin, vient l'ordre du tiers état, le plus vaste : il compte pour 97% des 22 millions de Français de l'époque. Ses membres sont surtout des ruraux (85%), inégaux : les laboureurs sont ainsi plus riches que les tenanciers (paysans moyens), dont la vie est difficile, mais moins que celle des ouvriers agricoles. Les plus riches citadins sont appelés « bourgeois » (de grande ou moyenne bourgeoisie) : viennent ensuite les artisans, les domestiques et, enfin, tout en bas de la « pyramide » sociale, les errants (mendiants, vagabonds, etc.).

Il est possible de s'élever au sein du tiers état (un ouvrier agricole peut devenir tenancier, un laboureur devenir bourgeois, etc.). Mais l'accès aux ordres privilégiés est difficile : les plus riches bourgeois peuvent intégrer la noblesse de robe, par mérite ou par achat. La haute-noblesse leur est pratiquement inaccessible, et les barrières sociales sont difficilement franchissables.

LAISSEZ UN ESPACE ICI DANS VOTRE TRACE ECRITE POUR RECOPIER LE SCHÉMA DE CORRECTION QUI SERA MIS EN LIGNE APRES LE VENDREDI 27 MARS : CECI COMPLETERA VOTRE INTRODUCTION.

LE COURS VA ETRE CONSTRUIT SUR LE MODE D'UNE REPONSE A UNE QUESTION PROBLEMATISEE, QUE VOUS ALLEZ CONSTRUIRE. POUR COMMENCER, REALISEZ L'ACTIVITE SUIVANTE, A DEPOSER SUR PRONOTE (PDF) AVANT LE 27 MARS

CONSIGNE :

- **Analysez au brouillon** le sujet ci-dessous (*notions, sens général, limites temporelles et spatiales, etc.*)
- Dans un fichier texte, **proposez une introduction rédigée** respectant la méthode de la réponse à une question problématisée (*à ne pas confondre avec celle de l'analyse de documents*) puis, à l'aide de votre réflexion et du manuel, **proposez un plan à suivre** (*titres clairs de parties et sous-parties*). Déposez ce texte en PDF sur Pronote.

SUJET : Quelles ont été les transformations de la société française aux XVIIème et XVIIIème siècles ?

Après avoir présenté les différentes transformations que connaît la société française à l'époque moderne, vous expliquerez les différentes tensions qui parcourent cette société.